



55^e CONSEIL DIRECTEUR

68^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 26 au 30 septembre 2016

CD55/DIV/4
Original: espagnol

**ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCÉE PAR Mme IDELI SALVATTI
SECRÉTAIRE DE L'ACCÈS AUX DROITS ET À L'ÉQUITÉ
DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS**

**ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCÉE PAR Mme IDELI SALVATTI
SECÉTAIRE DE L'ACCÈS AUX DROITS ET À L'ÉQUITÉ
DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS**

**26 septembre 2016
Washington, D.C.**

**55^e Conseil directeur de l'OPS
68^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques**

Après les ODM de nombreux résultats importants ont été obtenus, mais ils ont été inégaux. Dans le cas de l'Amérique latine et des Caraïbes, région qui n'est pas la plus pauvre mais la plus inégale, de nombreux défis persistent encore.

Le nombre de pauvres en Amérique latine et dans les Caraïbes a augmenté de 7 millions en 2015, passant de 168 millions à 175 millions de personnes (CEPAL). Par ailleurs, il est estimé que dans le contexte économique actuel, près de 1,5 million de personnes de plus basculeront dans la pauvreté d'ici la fin de l'année. Il pourrait se produire une éventuelle rechute de millions de foyers en situation de pauvreté qui pourrait affecter près de 30 millions de personnes (PNUD).

La pauvreté dans notre continent comporte des éléments de genre, de race et d'âge, par exemple 80 % de personnes d'ascendance africaine gagnent moins d'US \$2 par jour, représentant 40 % du total de la population en situation de pauvreté. Près de 8,5 % de la population est autochtone, à savoir 14 % de personnes pauvres et 17 % de personnes en situation de pauvreté extrême.

L'inégalité ne se rapporte pas seulement à une distribution inéquitable du revenu et du patrimoine, mais aussi au fait qu'elle existe dans les divers écarts concernant les opportunités, dans l'accès et la qualité des biens et des services, les écarts de développement humain dans les pays et entre eux, ce qui a une incidence dans la jouissance effective des droits humains, affectant principalement les plus vulnérables.

Avec l'adoption du programme de développement durable à l'horizon 2030 en septembre 2015, se mettent place les bases pour le développement mondial dans les quinze prochaines années.

Le programme à l'horizon 2030 fixe 17 nouveaux objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles à atteindre, abordant une multiplicité de domaines thématiques axés sur l'établissement d'une connexion plus vigoureuse entre le pilier social et les piliers économique et environnemental du développement durable.

Ce programme ambitieux appelle tous les pays à s'engager et à entreprendre des actions pour sa mise en œuvre.

Le programme à l'horizon 2030 place l'équité et l'inclusion sociale au centre du programme de développement qui nous exhorte à agir immédiatement.

Du point de vue de l'OEA, la nouvelle vision du Secrétaire général Almagro élève au plus haut niveau le thème social et conçoit le programme à l'horizon 2030 comme un nouveau paradigme pour atteindre un développement véritable avec l'équité pour « ne laisser personne de côté. »

C'est pour cette raison qu'a été créé le Secrétariat d'accès aux droits et à l'équité en 2015 pour pouvoir assister les États Membres dans leurs actions pour arriver à des sociétés plus inclusives et plus équitables d'un point de vue de droits humains.

De cette manière, l'OEA espère contribuer à traiter les sujets en suspens en matière sociale dans la région en harmonie avec le programme à l'horizon 2030 et en fonction des instruments, outils et mécanismes existants au niveau interaméricain.

D'autre part, il est essentiel de travailler de manière conjointe et multisectorielle suivant l'approche de la santé dans toutes les politiques et mettant l'accent sur les thèmes d'inclusion sociale et d'équité dans le programme 2030, raison pour laquelle nous avons établi diverses actions conjointement avec l'OPS.

En 2014 nous avons convenu de renforcer nos liens de coopération pour promouvoir la formulation et la mise en œuvre de politiques de protection sociale et de systèmes de santé plus équitables et intégrés pour faire des progrès sur la voie de la couverture sanitaire universelle.

En juillet 2016, dans le cadre de la III^e réunion ministérielle de développement social tenue au Paraguay, nous avons promu la discussion entre différents acteurs sur le thème de l'inclusion sociale et de la santé dans toutes les politiques.

Au mois d'août dernier, nous avons souscrit une alliance inter-institutions qui resserre notre collaboration pour accompagner et appuyer conjointement les pays de la Région dans la réalisation des ODD, en particulier ceux qui abordent l'équité et l'inclusion sociale en tant que défis communs pour la Région.

C'est un premier pas pour que le Système interaméricain et le Système des Nations Unies marchent ensemble pour pouvoir atteindre un développement inclusif avec l'équité et la durabilité en conformité avec le programme 2030 et les ODD.

Enfin, nous exhortons les Ministres de la Santé réunis ici pour qu'ils appuient nos efforts d'articulation et de travail conjoint afin d'assurer l'impact maximal pour traiter les grandes inégalités et l'accès égalitaire des plus exclus.
